



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°32 du 27.01.2026

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- [Fiches pratiques Janvier 2026.pdf](#)
- [Lancement Mon Caoch FBI.pdf](#)
- [Label FFBB Citoyen MAIF.pdf](#)
- [Annexe : Label Citoyen MAIF.pdf](#)

Communication

Enquête : besoins supplémentaires d'accès aux équipements sportifs des clubs

La DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes et le CROS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec les structures déconcentrées des fédérations sportives (ligues et comités régionaux et départementaux), les CDOS et les SDJES, lancent **une enquête visant à identifier avec précisions les besoins du mouvement sportif en matière d'accès aux équipements sportifs.**

Dans ce cadre, les associations sportives affiliées à une fédération agréée sont invitées à exprimer leurs besoins complémentaires en équipements ou en créneaux d'accès sur une base hebdomadaire, tant en période scolaire que durant les vacances scolaires, en complément des accès déjà disponibles pour leurs activités.

Cette enquête a pour objectif de dresser un état des lieux complet des besoins aujourd'hui non pourvus. Elle n'a pas vocation à évaluer la faisabilité immédiate des demandes formulées, mais bien à alimenter les réflexions et décisions futures notamment en matière d'ouverture d'équipements sportifs au sein des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Pour les associations disposant de plusieurs affiliations fédérales, il est demandé de remplir un formulaire distinct par affiliation, afin de garantir la précision et la fiabilité des données recueillies.

Répondez à l'enquête ici : [Lien vers le questionnaire à transmettre](#)

Date limite de réponse : 1^{er} mars 2026.

Rencontre avec le Président fédéral

Le président fédéral Jean-Pierre HUNCKLER effectue une tournée des territoires pour rencontrer les clubs.

Dans ce cadre, il viendra en Isère **le samedi 14 mars 2026 de 9h15 à 12h**, en salle de conférences de l'Hôtel Palladior à Voiron (4 rue Alphonse Bouffard Roupé 38500 Voiron). Aussi, nous demandons que chaque club soit présent. **Chaque club doit OBLIGATOIUREMENT être représenté par un dirigeant à minima.**

Réponse attendue pour le dimanche 8 mars 2026 au plus tard en remplissant [le formulaire disponible en cliquant ici](#).

Bons d'achat Intersport

À l'occasion de l'AG de juin 2025, le Comité a offert à chaque club représenté un bon d'achat de 200€ à valoir auprès de la cellule clubs et collectivités d'Intersport. Ce bon est valable jusqu'en mai 2026.

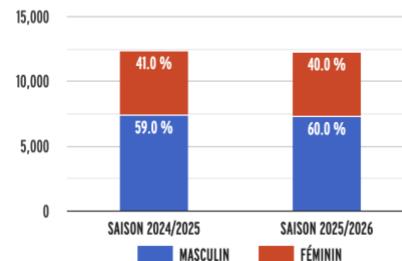
À ce jour, plusieurs clubs n'ont toujours pas utilisé leur bon d'achat. Nous vous invitons à faire le nécessaire dans les prochaines semaines !

Qualifications

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 27 JANVIER

	FÉMININ	MASCULIN	TOTAL
SAISON 2024/2025	5 025	41.0%	7 373
SAISON 2025/2026	4 946	40.0%	7 348
EVOLUTION	-79		-25
EVOLUTION %	-2.0%		-0.0%
			-1.0%



Mutations

Nous vous rappelons que la période exceptionnelle des mutations se terminera le 28 février 2026.

Plus aucune mutation ne sera validée pour la saison 2025-2026 après cette date
(La date d'enregistrement de la démission dans le cadre d'un processus dématérialisé et/ou la date du récépissé d'AR du courrier recommandé envoyé au club quitté dans le cadre d'un processus non dématérialisé, faisant foi).

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

RAPPEL

Les entraîneurs en signant l'eMarque avant le début de la rencontre sont responsables des joueurs inscrits. A eux d'être vigilants sur le nom et le prénom du joueur saisi.

Nous avons trop de retours de clubs chaque week-end sur des erreurs de saisie dans les noms des joueurs.

Saisissez le numéro de licence plutôt que le nom ce qui permet d'éviter les erreurs.

Merci de passer le message à tous vos entraîneurs pour éviter les pénalités.

Finales 2026

Le programme prévisionnel des phases finales est disponible ci-dessous. Le cahier des charges sera communiqué aux clubs organisateurs dans les prochains jours.

Samedi 9 mai 2026 à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU

11h00 : ½ finale coupe U13F n°1
13h30 : ½ finale coupe U13F n°2
16h00 : ½ finale coupe U15F n°1
18h30 : ½ finale coupe U15F n°2

Samedi 9 mai 2026 à (lieu à définir)

11h00 : ½ finale coupe U13M n°1
13h30 : ½ finale coupe U13M n°2
16h00 : ½ finale coupe U15M n°1
18h30 : ½ finale coupe U15M n°2

Dimanche 10 mai 2026 à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU

09h00 : ½ finale coupe U18F n°1
11h30 : ½ finale coupe U18F n°2
14h00 : ½ finale coupe SF n°1
16h30 : ½ finale coupe SF n°2

Dimanche 10 mai 2026 à (lieu à définir)

09h00 : ½ finale coupe U18M n°1
11h30 : ½ finale coupe U18M n°2
14h00 : ½ finale coupe SM n°1
16h30 : ½ finale coupe SM n°2

Samedi 30 mai 2026 à SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

10h00 : ½ finale championnat U13F
12h30 : ½ finale championnat U13F
15h00 : ½ finale championnat U13M
17h30 : ½ finale championnat U13M

Samedi 30 mai 2026 à CORBELIN (AVENIR BC DES COULEURS)

10h00 : ½ finale championnat U15F
12h30 : ½ finale championnat U15F
15h00 : ½ finale championnat U18F
17h30 : ½ finale championnat U18F

Samedi 30 mai 2026 à TULLINS

10h00 : ½ finale championnat U15M
12h30 : ½ finale championnat U15M
15h00 : ½ finale championnat U18M
17h30 : ½ finale championnat U18M

Dimanche 31 mai 2025 à CORBELIN (AVENIR BC DES COULEURS)

10h30 : finale championnat U13F
13h30 : finale championnat U15F
16h00 : finale championnat U18F

Dimanche 31 mai 2025 à TULLINS

10h30 : finale championnat U13M
13h30 : finale championnat U15M
16h00 : finale championnat U18M

Samedi 6 juin 2026 à SAINT ETIENNE DE CROSSEY

13h00 : finale coupe U13F
15h30 : finale coupe U15F
18h00 : finale coupe U18F
20h30 : finale coupe SF

Dimanche 7 juin 2026 à SAINT ETIENNE DE CROSSEY

09h00 : finale coupe U13M
11h30 : finale coupe U15M
14h00 : finale coupe U18M
16h30 : finale coupe SM

Informations divisions

Forfaits

En DMU18 D2 poule W, la rencontre n°38132 du dimanche 25 janvier 2026 opposant US DE ST EGRÈVE - 3 à CHARTREUSE BASKET CLUB - 2 : forfait 1 match de CHARTREUSE BASKET CLUB - 2. La rencontre retour est inversée et est programmée le dimanche 29 mars 2026, 09h00 à SAINT ÉGRÈVE.

En DMU18 D3 poule Z, la rencontre n°38284 du dimanche 25 janvier 2026 opposant BASKET CLUB LES ABRETS à VOREPPE BASKET CLUB - 2 : forfait 1 match de VOREPPE BASKET CLUB - 2. La rencontre retour est inversée et est programmée le dimanche 29 mars 2026, 11h00 à LES ABRETS EN DAUPHINÉ. **Il s'agit de la deuxième rencontre perdue par forfait et/ou pénalité.**

En DFU13 D3 poule X, la rencontre n°43338 du dimanche 25 janvier 2026 opposant ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET à BASKET CLUB DIEMOZ : forfait 1 match de BASKET CLUB DIEMOZ. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 28 mars 2026, 15h30 à SAINT ANDRÉ LE GAZ.

Rencontres en attente d'homologation

DÉCISION DOSSIER N°43 : en DFU51 D2 poule T, la rencontre n°45254 du dimanche 18 janvier 2026 opposant IE - AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS - 2 à LES ARRONDS - 1 : Rencontre non parvenue à son terme. Après enquête, la rencontre sera à jouer et est reprogrammée au samedi 21 février 2026 à 16h30 sur le terrain de AVENIR BASKET DES COULEURS.

Rencontres perdues par pénalité

DÉCISION DOSSIER N°42 : en DMU11 D2 poule AI, la rencontre n°31359 du samedi 17 janvier 2026 opposant BASKET GOINCELIN GRESIVAUDAN à AS TULLINS FURES - 2 et en DMU11 D3 poule AR, la rencontre n°38629 du samedi 17 janvier 2026 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB - 3 à AS TULLINS FURES - 2 : non-respect des règles de participation. Après enquête, homologation des rencontres et avertissement unique à l'association sportive AS TULLINS FURES.

DOSSIER N°44 :

- En DMU13 D2 poule Y, la rencontre n°33318 du 24 janvier 2026 opposant BASKET NORD ISERE - 1 à IE - BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE - 1 : perte de la rencontre par pénalité à IE - BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE - 1 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat sur une période de trois jours consécutifs.
- En DMU15 D1 poule W, la rencontre n°35228 du 25 janvier 2026 opposant BASKET NORD ISERE - 1 à IE - BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE - 1 : perte de la rencontre par pénalité à IE - BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE - 1 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat sur une période de trois jours consécutifs.

Réserves

En PRF poule HTE, la rencontre n°21098 du vendredi 23 janvier 2026 opposant PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 4 à AS LE VERSOUD - 2 : une réserve a été déposée.

—> **Réserve classée sans suite. Pour rappel, les réserves concernent le terrain, le matériel, la qualification d'un membre d'une équipe et/ou le port d'équipements interdits.**

Relevé des écarts pour le week-end du 24-25 janvier 2026

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

Club concerné	N°	Division	Poule	Écart constaté
012 CHARTREUSE BASKET CLUB	35260	DMU15	D1 X	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
012 CHARTREUSE BASKET CLUB	38132	DMU18	D2 W	Forfait une rencontre
012 CHARTREUSE BASKET CLUB	48175	DFU18	D1	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
016 BASKET SAINT MARCELLIN	43188	DFU13	D1 S	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	11066	PRM	BSE	Les arbitres sont mineurs, la rencontre doit être arbitrée à minima par un majeur
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	31482	DMU11	D3 AM	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	41229	DFU11	D1 X	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
018 GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	45375	DFU15	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
019 AMICALE BC DOMENE	12097	DM2	HTE	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
019 AMICALE BC DOMENE	38072	DMU18	D1 U	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
020 AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	38314	DMU18	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
027 TERRES FROIDES BASKET	31480	DMU11	D3 AM	Numéro de licence non renseigné pour l'arbitre
027 TERRES FROIDES BASKET	31512	DMU11	D3 AN	Numéro de licence mal renseigné pour le chronométreur
027 TERRES FROIDES BASKET	33498	DMU13	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
029 GRENOBLE BASKET 38	13128	DM3	2	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe

029	GRENOBLE BASKET 38	31422	DMU11	D2 AK	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
032	UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU	31541	DMU11	D3 AO	Numéro de licence erroné pour l'entraîneur adjoint
033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	48146	DFU18	D1 P	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
042	US SASSENAGEOISE	21067	PRF	BSE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
049	AVENIR BASKET HILAIROIS	33470	DMU13	D3 AE	Numéros de licence non renseignés pour le chronométreur et le délégué de club
049	AVENIR BASKET HILAIROIS	41470	DFU11	D3 AF	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le deuxième arbitre
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	11068	PRM	BSE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	11068	PRM	BSE	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	22068	DF2	BSE	Groupement sportif non renseigné pour l'arbitre
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	38073	DMU18	D1 U	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	43247	DFU13	D2 U	Absence de marqueur
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	43247	DFU13	D2 U	Chronométreur renseigné sur la mauvaise ligne au dos de la feuille de marque
057	BC LA TRONCHE MEYLAN	43366	DFU13	D3 Y	Absence de marqueur et de chronométreur
057	BC LA TRONCHE MEYLAN	43366	DFU13	D3 Y	La signature de l'entraîneur doit refléter la réalité
057	BC LA TRONCHE MEYLAN	45165	DFU15	D1 Q	Groupements sportifs non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
058	AS TULLINS FURES	13218	DM3	HTE	Groupement sportif non renseigné pour le chronométreur
058	AS TULLINS FURES	31360	DMU11	D2 AI	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
058	AS TULLINS FURES	31560	DMU11	D3 AR	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
062	LES DAUPHINS DE CROSSEY	43189	DFU13	D1 S	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
063	VOREPPE BASKET CLUB	33290	DMU13	D2 AA	Erreur de saisie pour l'entraîneur principal : mauvais emplacement
063	VOREPPE BASKET CLUB	38284	DMU18	D3 Z	Forfait une rencontre
065	US DE ST EGRÈVE	31391	DMU11	D2 AJ	Non export emarque avant le dimanche 20h
073	BC FAVERGES DOLOMIEU	31272	DMU11	D1 AF	Une même personne ne peut pas occuper deux fonctions officielles simultanément → Absence de marqueur
074	SEYSSINET FONTAINE	33500	DMU13	ELITE	Numéro de licence mal renseigné pour l'entraîneur
082	ENTENTE SMH SMU	38134	DMU18	D2 W	Non export emarque avant le dimanche 20h
083	BASKET CLUB BEAUVOIR DE MARC	48268	DFU18	D3 T	Dérogation hors délai
087	BASKET CLUB NIVOLAS	31331	DMU11	D1 AH	Le délégué de club doit être majeur → Absence délégué de club
087	BASKET CLUB NIVOLAS	31331	DMU11	D1 AH	Numéro de licence mal renseigné pour l'arbitre
087	BASKET CLUB NIVOLAS	41199	DFU11	D1 W	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	33318 35228	DMU13 DMU15	D2 Y D1 W	Non respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres sur une période de trois jours consécutifs
099	AVENIR BC DES COULEURS	45377	DFU15	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
113	BASKET CLUB DIEMOZ	43338	DFU13	D3 X	Forfait une rencontre
114	ELAN BVTC	41228	DFU11	D1 X	Numéro de licence mal renseigné pour l'entraîneur principal
114	ELAN BVTC	41228	DFU11	D1 X	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
114	ELAN BVTC	41438	DFU11	D3 AE	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
119	CARRIERS ET PAYS DE LA PIERRE	33260	DMU13	D1 X	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
120	ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	41259	DFU11	D2 AA	Numéros de licence non renseignés pour tous les officiels
120	ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	41259	DFU11	D2 AA	La signature de l'arbitre doit refléter la réalité
120	ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	43277	DFU13	D2 V	Numéros de licence non renseignés pour tous les officiels
120	ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	45376	DFU15	ELITE	Numéros de licences non renseignés pour le marqueur et le chronométreur
122	ARTAS BASKET CLUB	22096	DF2	HTE	Absence d'aptitude médicale pour l'arbitre
127	ROMANCHE BASKET	13189	DM3	4	Dérogation hors délai
127	ROMANCHE BASKET	33258	DMU13	D1 X	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
127	ROMANCHE BASKET	43188	DFU13	D1 S	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur

128	PORTEES DE L'ISÈRE	31541	DMU11	D3 AO	Groupements sportifs non renseignés pour les arbitres
128	PORTEES DE L'ISÈRE	35229	DMU15	D1 W	Licence non présentée
136	LES AVENIERES AOSTE	35320	DMU15	D2 Y	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
136	LES AVENIERES AOSTE	41258	DFU11	D2 AA	Non respect des 20 points d'écart
136	LES AVENIERES AOSTE	41258	DFU11	D2 AA	Numéro de licence mal renseigné pour le chronométreur
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	21098	PRF	HTE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	43306	DFU13	D3 W	Absence de chronométreur
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	43306	DFU13	D3 W	Numéro de licence et groupement sportif non renseignés pour le délégué de club
173	BEAUVOIR DE MARC	48268	DFU18	D3 T	Dérogation hors délai

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB	DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
32	012 CHARTREUSE	DMU18 D2 W	38132	Forfait une rencontre	42,00 €
32	052 ST MARTIN D'HÈRES	DFU13 D2 U	43247	Absence de marqueur	30,00 €
32	063 VOREPPE	DMU18 D3 Z	38284	Forfait une rencontre	42,00 €
32	097 ESTRABLIN PT EVEQUE	DMU13 D2 Y DMU15 D1 W	33318 35228	Ouverture dossier pénalité n°44	70,00 €
32	113 DIEMOZ	DFU13 D3 X	43338	Forfait une rencontre	42,00 €
32	127 ROMANCHE	DM3 4	13189	Dérogation hors délai	24,00 €
32	136 LES AVENIERES AOSTE	DFU11 D2 AA	41258	Non-respect des 20 points d'écart	11,00 €

Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE					MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°						
018	GRESIVAUDAN	DMU18 D3 Z	24/01/2026	38283	FT G1					30,00 €
028	AS SAINT ANDRE BASKET	PRF HTE	24/01/2026	21097	FT G1					30,00 €
028	AS SAINT ANDRE BASKET	PRF HTE	24/01/2026	21097	FC G1					30,00 €
038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	DM3 HTE	25/01/2026	13216	FT G1					30,00 €
052	SAIN MARTIN D'HERES BASKET BALL	PRM BSE	24/01/2026	11068		FT G1				60,00 €
053	US ST PIERRE DE BRESSIEUX	DMU13 D3 AB	24/01/2026	33379	FC G1					30,00 €
058	AS TULLINS FURES	DM3 4	24/01/2026	13188	FT G1					30,00 €
060	LE VERSOUD	DFU18 ELITE	24/01/2026	48296	FC G1					30,00 €
061	AL VOIRON	DM2 BSE	24/01/2026	12066	FT G1					30,00 €
061	AL VOIRON	DMU18 D1V	25/01/2026	38102		FC G1				60,00 €
071	BASKET NORD ISERE	PRF HTE	24/01/2026	21096	FT G1					30,00 €
121	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN	DM2 HTE	25/01/2026	12097			FT G1			90,00 €
121	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN	DMU18 D3 Z	24/01/2026	38282	FT G1					30,00 €

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 - Organisation stop n°3

Le troisième stop des SERIES 3x3 se tiendra **samedi 21 et dimanche 22 février 2026** sur les terrains du **BC LA TRONCHE MEYLAN** et du **BASKET CLUB BAVONNE**.



Adresse des gymnases :

- Gymnase du Charlaix, chemin du vieux chêne, 38240 Meylan
- Gymnase Doyen Gosse, rue Jean de la Fontaine, 38700 La Tronche
- Halle du Buis, 153 route de la plaine, 38140 Saint-Blaise-du-Buis

Voici les lieux et horaires **provisoires** pour chacune des catégories :

Catégorie	Jour	Horaires de pointage	Horaires des matchs	Lieu
U13M D1	SAMEDI	08h30 - 08h50	09h00 - 12h30	HALLE DU BUIS
U15F D2	SAMEDI	08h30 - 08h50	09h00 - 12h30	HALLE DU BUIS
U18F	SAMEDI	11h30 - 11h50	12h00 - 14h30	HALLE DU BUIS
U15M D1	SAMEDI	12h30 - 12h50	13h00 - 17h30	HALLE DU BUIS
U18M D1	SAMEDI	16h30 - 16h50	17h00 - 22h00	HALLE DU BUIS
U18M D2	DIMANCHE	08h30 - 08h50	09h00 - 12h00	HALLE DU BUIS
SF D2	DIMANCHE	11h30 - 11h50	12h00 - 17h00	HALLE DU BUIS
SM D2	DIMANCHE	11h30 - 11h50	12h00 - 17h00	HALLE DU BUIS
U15M D2	SAMEDI	08h30 - 08h50	09h00 - 12h00	DOYEN GOSSE

U13 Mixtes	SAMEDI	11h30 - 11h50	12h00 - 17h00	DOYEN GOSSE
SF D1	DIMANCHE	08h30 - 08h50	09h00 - 12h00	CHARLAIX
U15F D1	DIMANCHE	10h30 - 10h50	11h00 - 14h00	CHARLAIX
SM D1	DIMANCHE	11h30 - 11h50	12h00 - 17h00	CHARLAIX

Les forfaits restent gratuits s'ils sont déclarés au plus tard dimanche 15 février 2026 à 20h. Tout forfait déclaré au-delà de cette date sera facturé conformément aux dispositions financières.

Jeunesse

Baby Pâques

Les inscriptions pour Baby Pâques sont ouvertes !



L'événement ouvert aux jeunes licenciés de la catégorie U7 (nés en 2019 et 2020) se tiendra le samedi 21 mars 2026 de 9h30 à 12h00 (accueil entre 9h et 9h15). Merci de respecter les horaires d'accueil afin de ne pas perturber la bonne organisation.

Il sera organisé, cette année, sur trois secteurs pour limiter les déplacements des clubs. Vous pouvez choisir de participer à :

- EYBENS
- TULLINS
- ARTAS



Les inscriptions sont à effectuer avant le 15 MARS dernier délai à partir du lien suivant : [INSCRIPTIONS](#).

Vivre Ensemble

Micro Basket

Inscription : [24 et 25 avril 2026 à Voiron](#)

Inscription : [3 et 4 juillet 2026 à Lyon](#)

Le Micro Basket est l'adaptation du basket destinée aux enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette pratique créveil agit sur la motricité, le lien social et recouvre dans un contexte ludique et pédagogique.

POURQUOI DEVENIR ANIMATEUR MICRO BASKET ?

- Impact positif sur les enfants : Favorise leur développement physique, social et émotionnel dès leur plus jeune âge.
- Faire partie d'une équipe : Contribue activement à la croissance de votre club.
- Création de liens : Tisser des liens avec d'autres parents, entraîneurs et équipes dans le club et lors de journées d'échange avec d'autres clubs.
- Satisfaction personnelle : Les progrès des enfants sont époustouflants pour les animateurs et les moments partagés lors des séances de Micro Basket créent des souvenirs durables pour tous.

AURA BASKETBALL

Inscriptions et infos sur aurabasketball.com

03 PÔLE FORMATION

Technique

Challenge Benjamins

La finale départementale aura lieu à GRENOBLE (gymnase HOCHE) le samedi 7 février 2026 de 16h à 18h. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Les enfants qualifiés ont reçu un mail de convocation. Les clubs ont été informés par mail des enfants qualifiés.

A noter la présence de Endy MIYEM et Helena CIAK en tant qu'ambassadrices de la FFBB.

La vainqueur féminine remportera un stage d'une semaine du 1 au 5 juillet 2026 au camp de Celine DUMERC « No Limit » à TSF Voiron.

Le vainqueur masculin remportera un stage d'une semaine au camp « Summer camp » à TSF Voiron.

Tests U11

La finale départementale aura lieu le samedi 7 février 2026 à GRENOBLE (gymnase HOCHE) de 14h30 à 16h00. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Les enfants convoqués ont reçu un mail. Les clubs ont été informés par mail des enfants convoqués.

Brevet Fédéral Jeunes

Les certifications ont eu lieu ce dimanche.

Merci au club d'EYBENS pour la mise à disposition de son gymnase et les 15 jeunes cobayes sur le secteur Sud Isère.

Merci aux clubs de ST PIERRE DE BRESSIEUX, FAVERGES DOLOMIEU, AB DES COULEURS, ARTAS BASKET, AL VOIRON, ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR CESSIEU pour la mise à disposition de jeunes cobayes pour le secteur Nord/Centre Isère.

Officiels

Formation jeunes stagiaires arbitres

Le Comité organise un stage d'accompagnement des jeunes stagiaires arbitres en parallèle d'un regroupement des sélections départementales le lundi 9 ou le mardi 10 février 2026 (1^{ère} semaine des vacances scolaires) à TSF VOIRON.

Les inscriptions sont désormais clôturées. 24 jeunes sont inscrits. Les familles recevront par mail cette semaine les informations pratiques concernant la formation.

Face au succès rencontré par cette proposition, une seconde édition sera proposée à l'occasion des vacances de Pâques, le jeudi 9 et vendredi 10 avril. Les inscriptions seront lancées courant février.

Portrait mensuel d'arbitre – Janvier 2026



PORTRAIT MENSUEL D'ARBITRE Janvier 2026

Guillaume ROUSSY

- **Présente-toi en quelques lignes**

J'ai 33 ans, père d'un petit garçon de 6 ans. Je suis musicien depuis toujours, mais aussi masseur et thérapeute, et récemment enseignant de musique dans un collège.

- **Cite-nous tes 3 de tes qualités et 3 de tes défauts :**

Je suis empathique, curieux, impatient, rêveur, exigeant, soucieux, le tout dans le désordre et au choix de les catégoriser comme on l'entend.

- **Quel est ton parcours Basket et pourquoi l'arbitrage ?**

J'ai commencé à jouer au basket assez tard, à l'université après avoir côtoyé des amis basketteurs. Au bout d'un an, j'ai décidé de suivre la formation d'arbitre proposée par la FFSU parce que je ne connaissais pas les règles du jeu. Je m'en suis servi afin de progresser en tant que joueur et mieux comprendre. Mon formateur de l'époque, Frédéric Sivatte, m'a alors proposé de le suivre dans son école d'arbitrage de Vaulx-en-Velin afin de pouvoir en championnat universitaire et fédéral.

- **Peux-tu nous raconter ta pire expérience dans l'arbitrage ? La meilleure ?**

Ma meilleure correspond aux phases finales universitaires 2014. Nous sommes partis à Gravelines avec une bande de copains pendant cinq jours. C'était un moment très formateur et en même temps très festif. J'y ai d'ailleurs vécu une expérience assez particulière. Lors d'un match que j'arbitrais avec un très bon ami, une réclamation a été posée sur un shoot au buzzer en fin de QT4. Résultat de la commission : on a dû jouer des prolongations le lendemain.

- **Quelle est la plus grande difficulté pour toi dans l'arbitrage ?**

C'est la gestion des comportements humains sur et autour des terrains. En tant qu'arbitre, on doit arriver à accompagner les acteurs dans la gestion de leurs émotions tout en ignorant celles des non-acteurs et sans se faire déborder par les nôtres. Cela demande une gymnastique interne intense mais pour autant, c'est sans doute ce qui fait que j'aime autant ma fonction d'arbitre.

- **Qu'est-ce que tu aimes dans l'arbitrage ?**

Le fait d'avoir un contact avec un niveau plus élevé que mon niveau de joueur. Être au cœur du jeu, participer avec les acteurs à l'intensité du match.

- **Si tu avais un rêve à accomplir dans l'arbitrage, quel serait-il ?**

Je rêve d'officier à haut-niveau mais j'aimerais aussi contribuer à réconcilier les acteurs et le public avec les arbitres pour apaiser les rencontres.



COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

